



Conseil de la Vie Sociale  
Compte rendu de réunion  
Du mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021

Participants	<p><b><u>Représentants des Résidents :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mme Suzanne COUTIN</li><li>- Mme Mireille DUCLOS</li><li>- M. Yves GAUDENCE-DELAITRE</li><li>- Mme Ghislaine BRAT</li><li>- Mme Renée FIOCCA</li><li>- M. Roméo BEDONI</li></ul> <p><b><u>Représentants des Familles :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mme Elisabeth MASSON</li><li>- M. Patrice COUTIER</li><li>- M. Philippe FRANCK</li><li>- Mme Isabelle CASALI</li><li>- Mme Mireille FAYET</li></ul> <p><b><u>Représentants de l'A.G.P.I. :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Monsieur Jean-Claude SECCHI - <b>Président AGPI</b></li><li>- Madame Marie-Rose RIOLLON</li></ul> <p><b><u>Représentant de la commune :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Monsieur Philippe ABRAHAMI</li></ul> <p><b><u>Représentants de l'Etablissement :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Monsieur Philippe PRUDHOMME – <b>Directeur</b></li><li>- Monsieur David REVIL – <b>Gouvernant</b></li><li>- Madame Marianne GOFFARD – <b>Cadre de santé</b></li><li>- Madame Faustine CHAPOT – <b>Coordinatrice de la vie sociale</b></li></ul>
Rédacteur	Monsieur Jean-Claude SECCHI et Madame Faustine CHAPOT
Destinataires	Membres du CVS
Prochaine réunion	A déterminer au printemps

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021 se sont réunis les membres du Conseil de la Vie Sociale à la Résidence Paul Idier à Veyrier-du-Lac.

Élection du Président, Monsieur GAUDENCE DELAITRE (Résident), élu à l'unanimité.

Vice-président, Monsieur Patrice COUTIER (Représentant des familles)

Suite à la demande de Monsieur GAUDENCE DELAITRE concernant les prochaines élections présidentielles, la coordinatrice de la vie sociale fera le point avec les résidents pour l'inscription sur les listes électorales ainsi que pour les procurations.

#### **Point RH :**

- Situation RH : difficultés récurrentes de recrutement du personnel accentuées par la dépendance des nouveaux résidents. Constat : manque d'aides-soignants, d'infirmières, de personnel de ménage et de restauration. Besoin accentué au moment des repas pour l'aide au repas.
- Compte tenu de la situation : gel des entrées jusqu'à la fin de l'année. L'équipe en place ne peut gérer plus de dossiers pour l'instant.
- Situation très tendue sur le marché de l'emploi dans le médico-social en France, notre proximité avec la Suisse nous pénalise plus particulièrement.
- La résidence participe à la formation de plusieurs personnes (apprentis, réinsertion GEIQ, etc.) : 6 apprentis aide-soignante, 1 aide-soignante en VAE (valorisation des acquis- par l'expérience), stage de formation avec les écoles.
- L'image du médico-social n'est pas valorisante et n'attire pas de personnel diplômé, il n'y a pas de demandeurs d'emploi dans cette activité.
- Madame COUTIN note le manque de personnel le soir pendant et après le dîner, cela rejoint le sujet actuel, elle note aussi que le personnel en place fait le maximum.

#### **Point COVID et fêtes de fin d'année :**

- Ensemble du personnel vacciné.
- COVID à ce jour : une personne aujourd'hui testée positive. Tous les résidents sont vaccinés de la 3e dose.
- Pas de repas de Noël des Familles cette année. Sauf information des autorités, les résidents pourront sortir en famille pour Noël et le Nouvel An.
- 3 familles admises pour le déjeuner de Noël et du Nouvel An.

#### **Projet espace bien-être :**

- Projet d'un espace bien-être au sein de la résidence. Partenariat avec la Mairie de Veyrier-du-Lac qui participera à la communication du lieu aux Veyrolains. Le nouveau lieu sera constitué d'un salon de coiffure (réfection du salon de coiffure actuel), d'une salle d'accueil, d'une salle de gym douce et d'une salle de massages bien-être. Objectifs de l'espace bien-être : maintien du lien social, brassage des âges, ouverture de

l'établissement aux personnes de l'extérieur.

- Budget du projet de 200 000 euros, subvention envisagée de 100 000 euros. Pour la somme restante : la résidence s'appuiera sur un autofinancement et sur des donations.
- Le CVS approuve la réalisation de ce projet.

### **Service de la vie sociale :**

- Service animation : concernant les anniversaires des résidents, Madame COUTIN souhaite que soit réinstauré le goûter des anniversaires du mois.
- Animation le week-end : présence de Clémence, étudiante qui réside dans l'appartement de la résidence qui effectue 6 h d'animation le samedi et le dimanche et en soirée : activités collectives et individuelles, visites en chambre. Présence de l'Association Caresses et boules de poils chaque 1<sup>er</sup> samedi par mois. Ancienne salle d'accueil bruyante lors des animations, c'est pourquoi la salle d'animation était privilégiée en week-end.
- Idées soumises :
  - Projet chant (Se Canto le dimanche ?)
  - Ecole du cirque ?
  - Lecture par des bénévoles et par les membres des familles.
  - Yoga du rire et atelier musical pour permettre aux résidents d'être acteurs.

### **Lingerie et petits travaux :**

- Linge : une entreprise extérieure marque le linge d'un QR code, tous les vêtements sont scannés ce qui permet la traçabilité du linge. Mission de la lingère de la résidence : s'assurer que le linge soit correctement distribué.
- Demande d'interventions non réalisées : un carnet d'entretien permet de signaler les petits travaux à la personne chargée de l'entretien de la résidence.

### **Soins :**

Questionnement sur le lavage des dents : fait le matin, protocole des soins dentaires en cours et formation de l'ensemble du personnel prévue dans 15 jours.

### **Kinés et médecins libéraux :**

Kinés libéraux, médecins libéraux et radiologie simple : évolution dans leur méthode de travail, car la résidence se chargera directement de la facturation de ces intervenants. Un nouveau logiciel permettra de tracer leurs interventions et les progrès réalisés par les résidents.

### **Administration et accueil :**

Il a été noté des problèmes de communication. Tous les mails envoyés aux familles sont cependant systématiquement envoyés au CODIR et à la cuisine.

Appels le week-end vers la résidence : en cas d'urgence ou si les familles ne parviennent pas à joindre leur(s) proche(s) le « 9 » du répondeur permet de joindre les infirmières.

### **Entrée parking :**

Portail actuellement en panne. Ouverture du portail compliquée lors des sorties en fauteuils le week-end. Voir s'il est possible de changer la sensibilité du portail.

### **Point travaux :**

- Réflexion sur les travaux à faire dans la résidence qui a 30 ans.
- Grand projet de rénovation prévu : les chambres ainsi que les salles de bains (projet sur 3 années). Les couloirs, les tisaneries et la salle du restaurant qui est très bruyante.
- Retard des travaux actuels : délais d'intervention des entreprises qui s'allongent.
- Chiffres d'affaires de la résidence sont imposés au directeur de l'EHPAD. Ex : travaux de l'accueil = autofinancement. La résidence est gérée par un organisme associatif.

### **Divers :**

- Disparition d'objets : certains résidents déambulent et parfois déplacent des objets présents dans d'autres chambres.
- Malheureusement, la résidence ne peut se porter responsable de la disparition des objets.
- Signalétique de l'ensemble de l'établissement sera revue.
- Réfléchir à la décoration des couloirs car un peu froids.
- Demande d'un bilan mensuel du résident envoyé à sa famille.
- Système de badge pour le personnel à définir.

Prochaine réunion du CVS au printemps.

La séance est levée à 17 heures.

Philippe PRUDHOMME  
Directeur

Yves GAUDENCE DELAITRE  
Président du CVS